

Journée internationale des musées 2004 “Musées et patrimoine immatériel”

Le patrimoine immatériel et les musées

par **Giovanni Pinna**

Président, ICOM-Italie ; membre du Conseil exécutif de l'ICOM

> Lors d'une réunion tenue en mars 2001, l'Unesco adoptait, à titre provisoire, la définition suivante du patrimoine culturel immatériel : “les processus acquis par les peuples ainsi que les savoirs, les compétences et la créativité dont ils sont les héritiers et qu'ils développent, les produits qu'ils créent et les ressources, espaces et autres dimensions du cadre social et naturel nécessaires à leur durabilité ; ces processus inspirent aux communautés vivantes un sentiment de continuité par rapport aux générations qui les ont précédées et revêtent une importance cruciale pour l'identité culturelle ainsi que la sauvegarde de la diversité culturelle et de la créativité de l'humanité”.

> En nous appuyant sur cette définition, nous pouvons distinguer au moins trois catégories du patrimoine culturel immatériel (bien qu'il soit difficile de les délimiter avec précision) :

> 1. La première catégorie comprend les expressions, fixées sous une forme tangible, de la culture ou des modes de vie traditionnels d'une communauté donnée : rituels religieux, économies traditionnelles, modes de vie, folklore, etc. Certains des “Chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité” de l'Unesco sont à classer dans cette catégorie : l'opéra Kunqu, les marionnettes siciliennes, la place Jemaa el-Fna de Marrakech, par exemple. Ces expressions conservent toute leur valeur tant qu'elles restent vivantes dans la culture ou l'économie de la communauté à laquelle elles appartiennent.

> 2. Je placerais dans la deuxième catégorie toutes les expressions individuelles ou collectives dépourvues de forme tangible : la langue, la mémoire, la tradition orale, les chansons, la musique traditionnelle non écrite, etc. Certaines de ces expressions ont également été proclamées “chefs-d'œuvre” par l'Unesco – par exemple le patrimoine oral du peuple Zapara d'Équateur et du Pérou.

> Les musées peuvent apporter une contribution notable à la conservation du patrimoine relevant de ces deux dernières catégories au moyen d'enregistrements et de transcriptions. On transforme ainsi du patrimoine immatériel en patrimoine matériel, dont la préservation en tant que témoignage historique et culturelle est dès lors possible. Cependant, une fois placées artificiellement à l'abri du monde extérieur, ces expressions culturelles vivantes subissent une sorte de fossilisation dans l'espace et le temps ; totalement coupées de leur communauté d'origine, ne faisant plus l'objet d'aucune transmission, elles cessent de constituer un patrimoine. Ce processus a de quoi nous faire réfléchir à l'intérêt

qu'il y a à identifier et préserver le “Patrimoine immatériel mondial”, comme s'y efforce l'Unesco.

> 3. La troisième catégorie regroupe les significations symboliques et métaphoriques des

objets qui constituent le patrimoine matériel. Tout objet possède deux dimensions : son apparence physique – c'est-à-dire sa forme, sa taille, etc. – et sa

“Les musées peuvent apporter une contribution notable à la conservation du patrimoine culturel immatériel au moyen d'enregistrements et de transcriptions... Cependant, ces expressions culturelles vivantes subissent une sorte de fossilisation dans l'espace et le temps ; totalement coupées de leur communauté d'origine, ne faisant plus l'objet d'aucune transmission, elles cessent de constituer un patrimoine.”

signification, qui découle de son histoire, des interprétations qu'il suscite, de sa capacité à servir de lien entre le passé et le présent, etc.

> Les musées ont une responsabilité importante à l'égard de cette dernière catégorie du patrimoine immatériel dans la mesure où les processus muséaux – la sélection des objets à acquérir et à conserver, leur interprétation historique et scientifique, la réalisation d'expositions – tendent à investir les objets de significations symboliques qui sont ensuite diffusées auprès d'un large public. À travers ces processus, le musée crée sa propre culture et contribue à façonner un corpus de connaissances et, partant, un patrimoine culturel.

> Pour autant, les effets induits par les musées sur le sens des objets ne sont pas illimités, car la signification symbolique d'un objet résulte aussi de l'interprétation que chacun en fait, dans le contexte de normes socio-culturelles com-

munes mais aussi d'un cadre de références singulier.

> Je crois néanmoins qu'il existe un trait commun à ces trois catégories, un trait par lequel le patrimoine immatériel se différencie nettement du patrimoine matériel : toute expression du patrimoine culturel immatériel évolue inévitablement avec le temps – la langue en est un exemple. Autrement dit, la vitalité est une qualité inhérente du patrimoine immatériel. Toute action visant à interrompre cette évolution produit des objets morts qui n'ont plus rien de commun avec le patrimoine immatériel réel et vivant des communautés et des individus.

Contact : Giovanni Pinna

Président, ICOM-Italie

Viale Cassiodoro 1, Milano 20145, Italie.

Tél. & Fax (+39) 02 480 143 52

Email icomit@iol.it

S'il est vrai que le concept de patrimoine est dominé par ses concrétisations matérielles, le patrimoine immatériel est une composante non moins essentielle de toute civilisation.

Quel rôle le musée, premier gardien du patrimoine matériel, peut-il jouer dans la collecte, la conservation, la présentation et l'interprétation du patrimoine immatériel ? À quels enjeux spécifiques est-il alors confronté ? Tels sont les thèmes développés ici. Parallèlement à d'autres débats, ils seront au cœur de la prochaine

Journée internationale des musées et de la Conférence générale de Séoul, en 2004, consacrées l'une et l'autre au patrimoine immatériel.

Questions-réponses sur le patrimoine immatériel

par **Amar Galla**
Président, ICOM-ASPAC

> Le thème choisi pour la Conférence générale de l'ICOM en 2004 est "Musées et patrimoine immatériel". Pourquoi omet-on le qualificatif "culturel" ?

Le patrimoine immatériel concerne à la fois les ressources naturelles et les ressources culturelles. Beaucoup de membres de l'ICOM exercent dans des musées des sciences et des muséums d'histoire naturelle où l'on travaille sur la dimension culturelle et le corpus de connaissances liés aux collections et programmes. La documentation des savoirs traditionnels de la biodiversité est un élément immatériel du patrimoine naturel d'une richesse inestimable. *Que ce soit au Muséum national d'histoire naturelle de New Delhi ou au zoo Lawrence Durrell de Belize, les activités principales tiennent compte des connaissances et des attitudes locales en matière de science et d'environnement.*

> Le patrimoine immatériel peut-il être vecteur d'action culturelle et éducative ?

Lorsqu'ils traitent du patrimoine immatériel, les musées font face à la double difficulté de mettre en contexte les collections anciennes et de traiter avec pertinence des thématiques actuelles. *En s'appuyant sur le travail de réflexion qu'il a mené sur le patrimoine immatériel, le Musée national d'ethnologie de Leiden a regroupé des collections qui traitent de l'histoire coloniale hollandaise mais aussi des communautés multiculturelles qui se sont constituées à la suite du colonialisme et des phénomènes migratoires.*

> Les conservateurs sont-ils concernés par le patrimoine immatériel ?

Plus que jamais. S'agissant du patrimoine immatériel, la profession doit impérativement placer la communauté au cœur de sa démarche de conservation. *Les conservateurs du Musée d'anthropologie UBC de Vancouver ont repensé leur pratique de la conservation en adoptant des approches innovantes qui prennent en compte les systèmes de connaissance traditionnels. Ils intègrent ainsi à leur travail un savoir et des techniques qui proviennent d'un patrimoine vivant et multiculturel.*

> Avons-nous besoin de nouveaux outils de documentation pour intervenir dans le domaine du patrimoine immatériel ?

Il est indispensable de disposer des outils de documentation appropriés pour une intégration efficace du patrimoine immatériel à la pratique muséologique. Les bibliothèques et archives ont joué un rôle déterminant à cet égard. *Le Manuel de normes pour la documentation des collections africaines d'AFRICOM met l'accent sur les collections ; il faut maintenant que*

cet outil de bonne pratique mette au point des normes de documentation du patrimoine immatériel. Dans la plupart des pays africains, le patrimoine immatériel est à la base d'un mouvement panafricain, la Renaissance africaine, et le vocabulaire autochtone qui désigne le patrimoine fait référence au patrimoine vivant.

> Le patrimoine immatériel concerne-t-il uniquement les musées ?

La notion de patrimoine immatériel est pertinente pour toutes les formes de patrimoine : mobilier ou immobilier, matériel ou immatériel, créatif ou évolutif. Le patrimoine immatériel exige une collaboration interdisciplinaire. *Le National Underground Railroad Freedom Center de Cincinnati est un nouveau musée, unique en son genre, qui rassemble des collections, documents, œuvres d'art, demeures historiques, institutions du patrimoine, itinéraires et paysages culturels, quartiers, histoires et témoignages des communautés autour d'une même thématique de la liberté et de l'histoire de l'esclavage aux États-Unis.*

> Quel jugement les musées portent-ils sur la Convention de l'Unesco pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ?

L'ICOM soutient pleinement les efforts consacrés par l'Unesco à la sauvegarde et à la promotion du patrimoine immatériel. En promouvant des politiques coordonnées du patrimoine matériel et immatériel, la Convention jette les bases d'un rapport nouveau au patrimoine culturel. L'ICOM insiste sur la contribution essentielle que pourrait apporter les organisations professionnelles telles que l'ICOM, l'ICOMOS, l'IFLA et l'ICA à la promotion et à la mise en œuvre de la Convention.

Contact : Amareswar Galla
Chair ICOM-ASPAC
Director, Sustainable Heritage Development,
Australian National University, Canberra, Australie
Tél. (+61) 419 273 041 - Fax (+61) 2 6298 3908
Email a.galla@anu.edu.au

L'Unesco : le patrimoine culturel immatériel

Lors de sa 32^e Conférence générale, en octobre 2003, l'Unesco a adopté une *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, destinée à compléter la *Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel* ("Convention du patrimoine mondial") qui a été adoptée par la Conférence générale de l'Unesco en 1972 afin de sauvegarder le patrimoine matériel ayant une valeur exceptionnelle pour l'humanité.

> La Convention retient du patrimoine culturel immatériel la définition suivante : "les pratiques, représentations, expressions, connaissances, savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et de la créativité humaine" (juillet 2003). Cette Convention de l'Unesco est un instrument juridique normatif qui aura force de loi entre les parties. Elle s'ajoute aux dispositifs déjà existants dans le domaine du patrimoine immatériel, ceux par exemple qui régissent l'exercice du droit

Le patrimoine culturel immatériel au Musée d'ethnologie du Vietnam

par **Nguyen Van Huy**

Directeur, Musée d'ethnologie du Vietnam

Depuis qu'il a ouvert ses portes, en 1997, le Musée d'ethnologie du Vietnam s'efforce de présenter le patrimoine culturel immatériel. Les visiteurs peuvent y découvrir les savoir-faire, traditions orales et pratiques sociales dans le cadre de démonstrations d'artisanat, de spectacles d'art populaire, d'ateliers, d'expositions et autres projets.

> Avec un effectif limité et une relative inexpérience, le musée rencontre parfois certaines difficultés pour fixer ses orientations, identifier les thèmes à traiter, trouver des groupes ethniques avec lesquels travailler ou encore résoudre les problèmes de logistique et de financement. Il nous faut répondre à des questions telles que : "comment faire en sorte que les manifestations organisées au musée ne ressemblent pas à ce qu'on peut voir au théâtre ou à la télévision, tout en attirant quand même les visiteurs ?" ; "quels aspects du patrimoine immatériel présenter, et comment ?" ; "quels groupes ethniques choisir ?" ; "comment sensibiliser les gens à la nécessité de préserver leurs traditions ?" ; "comment réunir les fonds nécessaires à ces activités ?", etc. Pour surmonter ces obstacles, nous faisons nôtre la maxime "c'est en forgeant qu'on devient forgeron". Nous nous formons à nos missions en allant étudier sur place le fonctionnement d'autres musées, en travaillant avec les experts, avec les populations locales et en pratiquant l'expérimentation. Nous commençons par identifier des éléments du patrimoine immatériel à préserver ou à revitaliser, puis coopérons étroitement avec les communautés locales, en donnant la priorité à la préservation et à la présentation des traditions qui risquent de disparaître, et en faisant revivre celles qui tenaient autrefois une place importante dans l'existence des gens.

> Ainsi, en 2001, nous avons invité des artisans du village de Dong Ho, qui sont les derniers détenteurs d'une technique ancestrale de fabrication de jouets, à pratiquer leur art en public. De nombreux visiteurs, dont des enfants, sont venus s'initier à cette technique. Nous avons filmé et photographié toutes les étapes de la fabrication, et réalisé des entretiens avec ces artisans sur leur mode de vie et leur métier. Ce matériel documentaire s'avère d'autant plus précieux que l'un d'eux est mort deux ans plus tard. En 2000, grâce à une subvention de la Fondation Ford, nous avons également monté un projet pour faire revivre la tradition des marionnettes Tay dans le village de Tham Roc (province de Thai Nguyen), éteinte depuis une cinquantaine d'années. L'équipe du musée a collaboré avec des marionnettistes pour choisir des marionnettes, s'entraîner à leur maniement et à enseigner aux jeunes. Le projet a abouti à un film ethnographique sur le processus de restauration de cette forme artistique, film qui montre pourquoi il importe de faire revivre une tradition et comment y parvenir. Le projet a également donné lieu à une représentation de marionnettes Tay au musée et à la vente de marionnettes à la boutique. On aura ainsi redonné vie aux savoir-faire traditionnels de la fabrication et du spectacle de marionnettes, réalisés des recettes financières et renforcé la cohésion entre les membres de cette communauté.

> Pour présenter des éléments du patrimoine culturel immatériel, le musée doit acquérir des compétences, des connaissances et des méthodes nouvelles : ce ne sont plus seulement des objets et artefacts qui sont étudiés et présentés au public, mais des personnes et des cultures vivantes. Il faut pour ce faire approfondir la recherche, renforcer compétences et moyens, créer plus de proximité avec les communautés locales, mais aussi disposer du personnel et des financements nécessaires.

Contact : Nguyen Van Huy

Directeur, Vietnam Museum of Ethnology

Nguyen Van Huyen Road, Cau Giay district, Hanoi, Vietnam

Tél. (+84) 4 836 0350 - Fax (+84) 4 836 0351 - Email lathuy@vme.org.vn

de propriété intellectuelle en matière d'utilisation du vivant ou des ressources naturelles.

> Les domaines d'expression couverts par la Convention comprennent les langues, la littérature orale (mythes, chansons, jeux, généalogies), les arts du spectacle et les pratiques corporelles (dont les rituels, les sports, le mime), les savoirs et savoir-faire (relatifs à la nature et à la cosmologie, aux apprentissages, aux pratiques médicinales et culinaires, à l'artisanat traditionnel, aux techniques de production), les formes narratives dans toute leur diversité. Dans tous ces domaines, l'acte de création s'exprime dans des techniques et des savoirs plutôt que d'aboutir à un objet concret. La Convention aborde également d'autres problématiques du patrimoine immatériel : le rapport entre patrimoine culturel matériel et immatériel ; la nature vivante et transnationale du patrimoine culturel immatériel ; les mesures utiles à sa protection ; la nécessité, pour leur application, d'une coordination concertée entre les instances locales, nationales et internationales.

> Les programmes d'accompagnement de la Convention incluent notamment une Proclamation internationale des "Chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité" (dont deux exemples figurent en quatrième de couverture du présent numéro des *Nouvelles de l'ICOM*) et la constitution d'une *Liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité* et d'une *Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant des mesures urgentes de sauvegarde*.

> Le patrimoine culturel immatériel est aujourd'hui menacé par une uniformisation culturelle aux causes multiples : mondialisation, tourisme, phénomènes migratoires, dégradation de l'environnement, industrialisation, exode rural, conflits armés. Or il s'agit d'un matériau vivant qui participe à la construction de l'histoire, d'une source d'identité, de créativité et de diversité culturelle. Si le patrimoine culturel matériel est destiné à survivre longtemps à ses producteurs ou commanditaires, il en va tout autrement du patrimoine immatériel, beaucoup plus directement lié au sort personnel de ses créateurs puisque sa pérennité repose sur la transmission orale. Pour toutes ces raisons, l'on doit pourvoir à sa sauvegarde par des mesures adéquates. Ce sont ces mesures que la Convention de l'Unesco a pour objet d'élaborer.

> Il serait souhaitable que les comités nationaux de l'ICOM se rapprochent de leur commission nationale pour l'Unesco – ou, à défaut, de leur délégation permanente – afin de faire entendre la voix de la communauté muséale dans la phase préparatoire à la mise en œuvre de cette Convention.

Le théâtre, incarnation du patrimoine immatériel

par **Claudia Balk**

Présidente de la Société internationale des bibliothèques et musées des arts du spectacle (SIBMAS), directrice du Musée allemand du théâtre de Munich

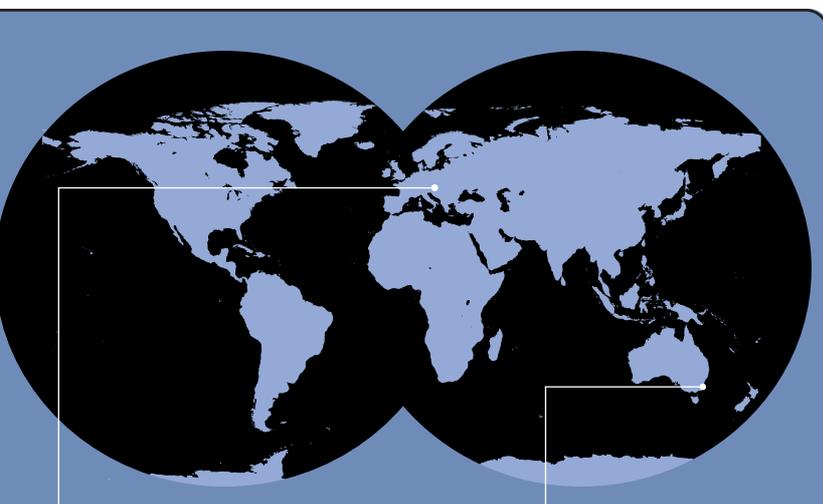
Que nous l'ayons aimée ou détestée, la pièce que nous avons vue hier soir appartient désormais à l'histoire du théâtre. Seul son souvenir demeure, qui s'estompera peu à peu jusqu'à n'être plus qu'une simple référence pour les générations futures : des noms et des dates. Si la mémoire culturelle du théâtre est si pauvre, c'est parce que toute représentation de spectacle vivant finit par se réduire à une simple date : que de couleurs, que d'imagination, que d'esprit perdus ! Mais le caractère fugitif de cette forme artistique, où rien ne se répète jamais à l'identique, fait aussi tout son intérêt.

> Préserver la mémoire du théâtre est l'objectif de tous les musées du théâtre. Dans bien des cas, le recul historique permet de situer plus justement une prestation artistique ou un succès d'audience retentissant. On ne peut s'expliquer l'adoration vouée dans un autre siècle à tel artiste de légende qu'en reconstruisant le contexte social et culturel de ce temps.

> Mais que collecte-t-on au juste dans les archives de théâtre ? Des reliques ? Un esprit polémique demandait un jour : "Les musées du théâtre sont-ils des temples des morts ?" Ignorons le ton de la question et répondons-lui franchement par l'affirmative. Les musées du théâtre sont en effet des lieux de commémoration, dans lesquels le patrimoine artistique est à la fois préservé et rendu accessible ; ce sont des conservatoires de l'histoire et du débat culturels, ainsi que des lieux de réflexion.

> En ces temps de technologies sophistiquées de l'image, il est assez facile de documenter une représentation théâtrale par la vidéo ou la photographie en couleurs. Les générations précédentes n'avaient pas ces moyens, et les productions théâtrales d'antan sont documentées par des photographies posées, des carnets de mise en scène, des dessins techniques, des croquis de costumes et de décors, des lettres, des indications de chorégraphies, des programmes, etc.

> La plupart des musées du théâtre sont comme Janus, aux deux visages : tandis que leurs archives souvent considérables requièrent une conservation spécialisée et des locaux adéquats, on attend d'eux qu'ils organisent des expositions d'un contenu et d'une qualité de recherche honorable. Un exercice d'équilibriste qui peut amener à leur point de rupture des institutions généralement dotées de petits moyens. Les missions qui incombent à nos musées obéissent à une dimension temporelle : il s'agit de sensibiliser le public au théâtre et à l'histoire du théâtre pour que cet univers reprenne place dans le discours culturel d'aujourd'hui, mais aussi d'observer et de documenter l'évolution du théâtre contemporain. Pour un musée du théâtre, tenir la balance égale entre ces deux axes de travail est l'un des aspects les plus délicats de son action au service d'un art éminemment immatériel.



AUTRICHE

● **Österreichisches Theatermuseum**
Lobkowitzplatz 2 - A-1010 Vienne
Tél. (+43) 1 512 88 00/635
Fax (+43) 1 512 88 00/645
Email ulrike.dembski@theatermuseum.at
<http://www.theatermuseum.at>

AUSTRALIE

● **Performing Arts Special Interest Group**
Museums Australia
28 Millen Street, Hughes - ACT 2605
Tél. (+61) (0) 2 6281 2679
Email randj@webone.com.au
<http://www.museumsaustralia.org.au>

“Le monde entier est une scène” : Le Musée autrichien du théâtre

par **Ulrike Dembski**

Musée autrichien du théâtre; vice-présidente de la SIBMAS

Les musées du théâtre comme la recherche théâtrale sont confrontés à une difficulté majeure : les représentations d'arts du spectacle ne se transmettent pas. Les éléments matériels qui subsistent après une représentation (décors, costumes, maquettes, témoignages d'interprètes, copies du souffleur...) ne nous parlent pas comme le font les œuvres des beaux-arts. Simples ingrédients de base pour la reconstruction historique d'un événement théâtral particulier, ce sont eux, néanmoins, qui nous permettent de repérer telle ou telle référence culturelle, d'illustrer des évolutions historiques ou de rendre accessibles des notions clés des arts du spectacle.

> Le Musée autrichien du théâtre a été fondé à Vienne en 1923 au sein de la Bibliothèque nationale d'Autriche. Ses réserves renferment aujourd'hui environ 1,6 million de pièces : costumes, décors, maquettes, photographies, affiches, accessoires et autres trésors, dont on peut voir une sélection dans les expositions permanentes. Au sous-sol, les enfants disposent d'un espace réservé où ils peuvent s'initier à la pratique du théâtre, tandis que d'autres salles sont consacrées aux expositions temporaires.

> La première réalité qui s'impose aux musées spécialisés – et parmi eux aux musées du théâtre –, c'est leur identité particulière et leur vocation à s'adresser à un public lui aussi particulier.

Les musées du théâtre doivent concevoir leurs expositions de façon à séduire un public d'habitue du spectacle dramatique. Il ne s'agit donc pas d'accrocher des tableaux au mur ! Il faut user de tout ce que nous offrent les techniques audiovisuelles modernes pour transmettre des idées et des ambiances, piquer la curiosité du visiteur, lui ouvrir la porte des coulisses et lui montrer ce qu'il n'a jamais vu.

> L'un de nos principaux objectifs est d'élargir nos contacts et d'être présents auprès des théâtres et des compagnies. Il nous faut aussi suivre au plus près la programmation théâtrale pour réagir rapidement et éclairer le contexte et les aspects historiques d'une production alors même qu'elle est à l'affiche. Une autre de nos missions, c'est d'accomplir un travail de conservation, de recherche et de documentation destiné non seulement aux étudiants mais aussi aux scénographes, metteurs en scène, régisseurs et autres professionnels du théâtre.

> Enfin, notre politique d'expositions doit être équilibrée, veiller à l'harmonie entre forme et contenu et rendre nos présentations accessibles à différents types de visiteurs. Quant aux objets non exposés, leur entretien et leur préservation ne sauraient être sacrifiés à l'augmentation tendancielle des expositions et des prêts. Aujourd'hui comme demain, ne l'oublions pas, l'élément fondamental pour le conservateur comme pour le visiteur reste l'objet d'art original et authentique évocateur de l'événement théâtral immatériel.

Les musées des arts du spectacle en Australie

par **Richard Stone**

Président, groupe de travail sur les arts du spectacle, Museums Australia

L'Australie compte quatre musées spécialisés dans les arts du spectacle. On trouve dans leurs collections des costumes, éléments de décors, accessoires, croquis, maquettes et photographies, ainsi que des documents papier (manuscrits, programmes, affichettes, billets...). Par ailleurs, en divers lieux du pays, des bibliothèques, archives et galeries détiennent d'importants fonds de matériel bibliographique, manuscrit, iconographique et audiovisuel. L'ensemble constitue une collection nationale décentralisée de ressources sur les arts du spectacle.

> De toutes les créations humaines, bien peu sont aussi éphémères que le spectacle vivant. Une représentation n'a d'existence qu'en un temps et un espace déterminés et résulte d'une combinaison unique d'éléments. Parmi ceux-ci, des éléments matériels : un texte (ou une partition), des décors, des costumes, des accessoires, un lieu. Tout aussi manifestes, mais moins matérielles, sont les diverses contributions humaines à tous les niveaux et dans tous les domaines. Il y a enfin les spectateurs et leurs perceptions individuelles de l'événement artistique.

> Sitôt la représentation terminée, les divers éléments qui l'ont constituée se dispersent ou se transforment. Les perceptions des spectateurs perdurent dans la mémoire de chacun et chacune, tandis que les créateurs se tournent vers un nouvel objectif – une autre représentation, peut-être –, et que l'espace de la représentation attend sa transformation en vue d'un prochain spectacle. Le texte ou la partition subsisteront sans doute, sous la forme d'un manuscrit ou d'une publication. À l'exception des critiques, que l'on pourra toujours retrouver dans les journaux et revues où elles ont paru, il ne restera bientôt plus que des imprimés – matériel promotionnel, programmes, etc. Il se peut que demeure un film ou une cassette vidéo de la représentation, ou encore des enregistrements sonores des voix ou de la musique, mais l'avenir des décors, costumes, accessoires et autres artefacts matériels de l'événement artistique est des plus incertains. Entre autres éventualités, ils peuvent être recyclés pour une nouvelle production, réutilisés par un loueur commercial, oubliés dans un dépôt, détruits, ou encore collectés et conservés par une institution du patrimoine.

> Ce phénomène de dispersion est en lui-même un casse-tête pour tous les gardiens des collections d'arts du spectacle. Et une fois que l'on a réussi à les acquérir, ces artefacts posent encore toute une série de problèmes. Témoins fragmentaires d'un événement aux multiples facettes, ils n'ont généralement pas de valeur artistique ou culturelle intrinsèque. C'est pourquoi l'on ne peut résoudre les difficultés que pose leur présentation qu'à travers la conception d'un nouvel événement, en l'espèce une exposition. Pour documenter la représentation originale, on peut tenter de réaliser une re-présentation ou une reconstruction partielle utilisant un ensemble d'objets et de matériel papier ou audiovisuel. Mais lorsqu'une exposition situe les objets, donc l'événement, dans un contexte différent par l'ajout de références à des carrières individuelles, des compagnies théâtrales, des théâtres, des genres théâtraux, etc., elle rajoute des dimensions qui n'étaient pas présentes au moment de la représentation originale. Une telle exposition peut même donner lieu à une expérience immatérielle et éphémère comparable en cela à l'événement original.

Le patrimoine immatériel au Musée de la civilisation du Québec

par Yves Bergeron

Directeur, Service de la recherche, Musée de la civilisation, Québec, Canada

Depuis son ouverture en 1988, le Musée de la civilisation s'est défini comme un musée de société, tout en intégrant dans ses expositions et ses activités culturelles des aspects propres au patrimoine immatériel. En fait, le Musée place l'aventure humaine au centre de ses préoccupations. C'est pourquoi les objets deviennent plutôt des témoins qui supportent le récit des expositions.

> L'approche définie par le Musée s'est notamment concrétisée dans l'exposition permanente "Mémoires". La Direction du Musée souhaitait une exposition thématique centrée sur l'identité québécoise plutôt qu'une exposition classique basée sur l'histoire du Québec. Inspirée des travaux de l'historien français Pierre Nora sur la mémoire collective, l'équipe de réalisation multidisciplinaire a travaillé pendant plus de trois ans à ce projet. Le visiteur est amené à découvrir le Québec à travers le filtre de la mémoire collective. Le récit introduit le visiteur dans la mémoire nostalgique pour l'amener ensuite dans la mémoire adaptative, la mémoire refoulée, la mémoire obligée et la mémoire libre. Les objets ethnographiques et les œuvres que l'on découvre tout au long de ce parcours obligé ont été choisis pour leur pouvoir de déclencheur de la mémoire.

> Si le patrimoine demeure un concept qui varie sur la ligne du temps, c'est que chaque nouvelle génération redéfinit son rapport au patrimoine et à l'histoire. C'est pourquoi le patrimoine ne concerne plus essentiellement, comme c'était le cas, il y a trente ans, l'architecture et les chef-d'œuvres

artistiques. Les consultations publiques que nous avons menées au Québec ont permis aux citoyens d'intégrer au projet de politique du patrimoine des notions propres au patrimoine immatériel. Quand on leur demandait ce qui définit à leurs yeux le patrimoine, ils répondaient de façon unanime "la langue et l'histoire". On le voit bien, le patrimoine est intimement lié à l'identité et l'identité ne se définit pas uniquement à travers des objets matériels.

> Le Musée de la civilisation a poursuivi sa réflexion sur le patrimoine intangible en traitant de thèmes d'exposition comme "Métissages", "Le français dans tous ses états", "Parole de peau" ou "Infiniment bleu".

Contact : Yves Bergeron, directeur, Service de la recherche
François Tremblay, directeur, Direction des expositions
Musée de la civilisation,
16, rue de la Barricade, C.P. 155, succ. B, Québec QC, Canada G1K 7A6
Tél. (+1) 418 643 2158 - Fax (+1) 418 646 7229
Email ybergeron@mcq.org
www.mcq.org

Journée internationale des musées 2003 : “Les musées et leurs amis”

Le 18 mai, partout dans le monde, les musées ont fêté leurs amis, tous ces groupes formels ou informels où l'on offre son temps, ses compétences, son aide et son enthousiasme à l'action des musées sous toutes ses formes.

> Nous avons reçu des comptes rendus de cette journée d'un grand nombre de pays, dont l'Argentine, le Bénin, le Cameroun, la République centrafricaine, Curaçao, le Gabon, le Liban, le Luxembourg, le Maroc, le Mozambique, le Népal, le Niger, le Nigeria, le Pérou, les Philippines, l'Espagne et le Vietnam.

> Au Brésil, les festivités de la Journée internationale des musées avaient adopté le slogan “Un ami mérite toujours une visite”. Quelque 270 manifestations ont été organisées dans tout le Brésil au cours de la semaine du 12 au 18 mai 2003, et un document ministériel intitulé “La politique nationale des musées : mémoire et citoyenneté” a été publié à cette occasion et largement diffusé. Ce document a été réalisé en concertation avec les professionnels des musées et muséologues brésiliens.

> À Brunei Darussalam, un groupe d'amis du musée s'est constitué. Il s'efforcera de faire entendre largement le message des musées de Brunei sur la protection du patrimoine national. Au Burundi, le ministre de la Culture et la presse ont assisté aux manifestations organisées au Musée national de Gitega, auxquelles participaient notamment les célèbres tambourinaires de Gishora et les danseurs de Makebuko. Le ministre a évoqué le problème de la guerre, le pillage et la vente du patrimoine culturel burundais, et a également insisté sur la nécessité de préserver le patrimoine culturel immatériel. Le chef des tambourinaires de Gishora a reçu une distinction pour son rôle dans la préservation, la protection et la transmission du savoir traditionnel, et particulièrement de l'art du tambour.

> En République tchèque, on a pu assister dans les musées de tout le pays à des manifestations exceptionnelles, des inaugurations d'expositions et des visites guidées. En Grèce, des débats ont eu lieu sur différents aspects du thème “Les musées et leurs amis” ; on a ainsi discuté du rôle que peuvent jouer les amis pour ouvrir plus largement les musées au public et de leur participation aux programmes éducatifs des musées. Au Guatemala, on a organisé des visites guidées et des visites exceptionnelles ainsi que des ateliers, des programmes d'adoption par des établissements scolaires de musées ou de monuments, des conférences et des actions de sensibilisation.

“Un ami mérite toujours une visite”.
Le slogan du Brésil pour la Journée internationale des musées 2003
© ICOM-Brésil

Une nouvelle législation sur les musées est entrée en vigueur et le *Code de déontologie de l'ICOM* a été largement diffusé. À Hong

Le dépliant d'ICOM-Espagne saluant “Les musées et leurs amis” à l'occasion de la Journée internationale des musées 2003
© ICOM-Espagne

Kong, trois jours de festivités ont eu lieu au Musée des sciences dans le cadre de l'opération “Panorama des musées”. Pendant cette période, 64 000 personnes ont visité les musées de Hong Kong. Un guide gratuit a été distribué et les visiteurs ont pu gagner des souvenirs.

> Chaque année, en Malaisie, une école ou une communauté est adoptée par les musées du pays à l'occasion de la Semaine internationale des musées. Cette année, c'est la maison commune de Sungai Buloh qui a été retenue. Construite dans les années trente, elle possède 64 portes et peut héberger quelque 400 personnes, en majorité des agriculteurs. Cette “adoption” a pour but d'aider à la préservation des traditions de la maison commune, de favoriser l'éducation de ses enfants et de nouer des relations permanentes entre la population et les musées. L'événement a réuni plus de trois cents membres de la profession venus de toute la Malaisie et de nombreux habitants des environs.

> Le Comité ICOM pour la Serbie et le Monténégro a examiné la possibilité de créer une section spéciale pour les bibliothécaires de musée au sein de l'Association des musées de Serbie. Le Comité a exprimé ses remerciements à la maison d'édition “Clio” pour sa nouvelle collection consacrée à la muséologie et a présenté le nouveau numéro du bulletin d'ICOM-Serbie et Monténégro, dans lequel est publiée la traduction du *Code de déontologie de l'ICOM*. Enfin, en Afrique du Sud, les musées ont présenté des programmes d'initiation au patrimoine destinés aux jeunes d'âge scolaire et organisé des activités de sensibilisation à l'environnement.

> À la suite de la Journée internationale des musées 2003 et du n° 1/2003 des *Nouvelles de l'ICOM*, consacré aux amis des musées, plusieurs groupes d'amis des musées se sont constitués de par le monde.

> Tous nos remerciements à la Fédération mondiale des amis des musées pour son soutien actif à la Journée internationale des musées 2003.



Commencez dès
aujourd'hui à préparer
la Journée internationale
des musées 2004,
autour du thème
“Musées et patrimoine
immatériel”.

ICOM 2004 Séoul : “Musées et patrimoine immatériel”

> Les muséologues du monde entier ont toujours accordé le plus grand soin aux missions de collecte, de conservation, de recherche, de présentation et d'échange d'objets matériels, qu'ils soient d'origine naturelle ou culturelle. Leurs efforts ont consacré les musées comme lieux de recherche, de développement communautaire, d'interprétation du patrimoine et de transmission du savoir.

> Mais la culture ne se manifeste pas seulement sous des aspects matériels ; elle revêt également des formes immatérielles, qui se transmettent de génération en génération à travers la langue, la musique, le théâtre, les attitudes, la gestuelle, les pratiques, les coutumes et par bien d'autres formes culturelles. Le patrimoine immatériel est constitué des expressions, des valeurs, des coutumes, des langues, de la tradition orale, des modes de vie traditionnels, de la créativité, de l'adaptabilité, et, en définitive, de tout ce qui fait le caractère distinctif d'un peuple. Ce caractère distinctif se perçoit généralement dans les pratiques culinaires et vestimentaires, l'habitat, les savoir-faire et techniques traditionnels, les cérémonies religieuses, les usages, les coutumes, les arts d'interprétation, le conte, etc.

> Pendant des siècles, la mémoire collective de civilisations entières s'est ainsi transmise sous ces formes immatérielles, mais ce n'est que récemment que l'on a entrepris de présenter et de documenter ces précieuses ressources. La préférence longtemps accordée au patrimoine matériel a conduit à négliger une quantité de faits culturels immatériels qui n'en sont pas moins indispensables à la vitalité de la culture, à sa diversité et à la



La 20^e Conférence générale et la 21^e Assemblée générale de l'ICOM se dérouleront du samedi 2 au vendredi 8 octobre 2004 à Séoul (République de Corée). Nous espérons que cet événement international exceptionnel bénéficiera de la présence du maximum de membres représentant toutes les disciplines muséales. Le thème de la conférence, “Musées et patrimoine immatériel” sera traité sous des aspects très divers, tant en séances plénières que dans les débats des comités internationaux.

mémoire collective de la planète. En choisissant pour thème “Musées et patrimoine immatériel”, la Conférence générale de l'ICOM souhaite amorcer un rééquilibrage entre le traitement des deux grands types de patrimoine et œuvrer à une meilleure compréhension de la pluralité des identités culturelles en différentes régions du monde.

> La communauté muséale internationale sait aujourd'hui que ressources immatérielles et ressources matérielles requièrent une attention égale et la mise en œuvre d'approches interdisciplinaires.

Si les musées doivent, à l'évidence, poursuivre leurs missions essentielles de collecte, de conservation, de recherche, d'échange, d'exposition et d'éducation, il leur faut aussi étendre leur champ d'action aux ressources immatérielles, en identifiant les attitudes propres à telle ou telle culture vis-à-vis du patrimoine immatériel et en modifiant en conséquence leurs politiques de collecte et d'éducation.

> L'emblème d'ICOM 2004 Séoul est le “Sotdae”, un oiseau en bois sculpté perché sur un poteau. Ces sculptures placées à une grande hauteur sont des messagers qui apportent aux dieux les vœux de prospérité et de protection de la population pour la nouvelle année. Tous les ans, les villageois se rassemblent pour fabriquer ces

poteaux sacrés et pratiquer des cérémonies rituelles. De même que ces poteaux sacrés traditionnels érigés à l'entrée des villages conjurent le mauvais sort et représentent l'espoir d'une récolte abondante, ICOM 2004 Séoul a fait du Sotdae son emblème afin de symboliser ses vœux de succès pour la Conférence générale et de prospérité pour l'ICOM et tous ses membres.

Déroulement de la 20^e Conférence générale

Le bureau des inscriptions sera ouvert tous les jours jusqu'à 20 heures ; vous pourrez donc y retirer votre pochette au moment qui vous conviendra. Une série d'orateurs prestigieux s'adresseront à la Conférence le samedi 3 octobre pour traiter du thème “Musées et patrimoine immatériel” sous ses multiples aspects. Du lundi au mercredi, vous aurez l'occasion de vous réunir avec vos collègues pour les travaux des comités internationaux ou d'assister aux séances qui se tiendront en parallèle.

Une journée de temps libre a été ménagée le jeudi 7 octobre, où plusieurs excursions dans des sites remarquables de la Corée vous sont

proposées. L'Assemblée générale de l'ICOM se déroulera le vendredi, suivie par la clôture de la Conférence et une soirée d'adieu. Vous pourrez aussi, avant et après la conférence, vous joindre aux visites organisées dans nombre de lieux passionnants du pays.

ICOM 2004 Séoul souhaite également vous offrir des occasions de renouer de vieilles amitiés et d'en créer de nouvelles avec des collègues du monde entier. Dans ce but, et pour vous permettre de découvrir le riche patrimoine traditionnel et contemporain de la Corée, vous êtes cordialement invité(e) à assister aux soirées culturelles organisées à l'issue de chaque journée de la Conférence.

Bourses de Recherche Grace Morley

Les candidatures sont ouvertes pour quatre ou cinq bourses de recherche Grace Morley, accordées par l'ICOM-India Trust et destinées à des individus dans la région Asie-Pacifique qui sont membres de l'ICOM depuis un minimum de trois années consécutives, dont les années 2001, 2002 et 2003. Les candidats doivent justifier de travaux de recherche et de développement sur le thème de la mise en valeur des musées et de la profession muséale. La bourse permettra de couvrir les frais de transport aérien aller-retour, et de vivre raisonnablement à Séoul pour participer à la Conférence générale de l'ICOM du 2 au 8 octobre 2004 ; le but étant d'offrir aux candidats l'occasion d'enrichir leurs recherches en cours par le biais de contacts avec des membres de l'ICOM de différentes parties du globe.

> Les candidats doivent être actifs au sein des Comités internationaux de leur choix, et doivent être invités à faire des exposés lors des réunions des Comités internationaux qui coïncident avec la Conférence générale de l'ICOM à Séoul.

> Les candidatures devront parvenir au secrétariat de l'ICOM-India Trust **le 15 février 2004 au plus tard**, accompagnées des pièces suivantes :

- 1) Une présentation d'ensemble des travaux de recherche actuellement consacrés par le candidat à tout sujet relatif au développement des musées ou de la profession muséale (en 500 mots) ;
- 2) Un exposé des motifs pour lesquels le candidat désire assister à la Conférence générale et les avantages qu'il compte en retirer (en 200 mots) ;
- 3) Un curriculum vitæ comportant le nom, l'âge, la nationalité, l'adresse personnelle, l'adresse de l'institution de rattachement, les numéros de téléphone et de fax, l'adresse Email, les diplômes, l'expérience professionnelle et l'expérience de recherche.
- 4) Les noms et adresses Email de deux membres reconnus de la profession muséale auxquels ICOM-India Trust pourra s'adresser pour obtenir des références.

> Les noms des candidats retenus seront annoncés le 30 avril 2004. Les bourses seront attribuées en fonction du seul mérite, et sous réserve que le candidat satisfasse aux conditions ci-dessus. Néanmoins, des dérogations pourront être accordées dans des cas exceptionnels, qui relèveront de la seule appréciation de l'ICOM-India Trust. Le Trust se réserve le droit de publier les rapports de recherche communiqués par les candidats retenus.

Contact : Dr Saroj Ghose, Secretary, ICOM-India Trust,
Adviser, Kolkata Panorama, Town Hall,
4 Esplanade Row (W), Kolkata 700 001, Inde
Fax (+91) 33 2248 6165
Email sarojghose@hotmail.com, townhall@cal2.vsnl.net.in

Séoul, capitale moderne et trépidante, mais aussi héritière de plus de six siècles de la riche histoire culturelle de la Corée © ICOM-Corée



Informations pratiques

Lieu de la Conférence

COEX (Convention and Exhibition)
Convention Center
Samsung-dong, Kangnam-gu, Seoul, 135-731, République de Corée
Tél. (+82) 2 6000 1123 – Fax (+82) 2 6000 1303

Comité d'organisation d'ICOM 2004

ICOM-Corée
c/o National Museum of Korea
1 Sejongno, Chongno-gu, Seoul, 110-820, République de Corée
Tél. (+82) 2 735 0230, 398 5190 - Fax (+82) 2 735 0231
Email office@icomkorea.org

Frais d'inscription

Avant le 1^{er} juin 2004

Délégué 310 US\$, accompagnateur 140 US\$

Après le 1^{er} juin 2004

Délégué 380 US\$, accompagnateur 170 US\$

Les frais d'inscription comprennent toutes les séances et les programmes culturels (à l'exception des excursions et des visites organisées pré- et post-Conférence). Le paiement des frais d'inscription peut être effectué par carte de crédit, virement bancaire ou chèque bancaire. Nous acceptons les cartes VISA, Master Card, AMEX, Diners et JBC.

Hébergement

Environ 1.500 chambres ont été réservées pour ICOM 2004 dans des hôtels proches du lieu de la Conférence. Des résidences universitaires proposent également des possibilités d'hébergement aux délégués de l'ICOM. Le prix des chambres varie de 50-60 US\$ à 250 US\$ selon la catégorie de l'hôtel. Certains tarifs ont été spécialement négociés pour ICOM 2004.

Guichet d'information de l'ICOM à l'aéroport international d'Incheon

Un guichet d'information sera ouvert à l'aéroport international d'Incheon pour accueillir les délégués. Vous y trouverez toute information relative aux transports, au change et à la location de téléphones portables.

Transports

Les deux principaux hôtels de la Conférence (COEX Intercontinental Seoul et Grand Intercontinental Seoul) se trouvent à moins de cinq minutes de marche du centre des congrès. Plusieurs autres hôtels sont accessibles en 10 à 20 minutes par les transports en commun. Le lieu de la Conférence est desservi par métro et autobus. On trouve facilement des taxis. Le Korea City Air Terminal, situé dans l'enceinte même du centre des congrès, est relié à l'aéroport international d'Incheon en permanence par une navette d'autobus permanente.

Climat

La température diurne moyenne à Séoul à l'époque de la Conférence est comprise entre 16 et 19 °C. Il est conseillé de prévoir des vêtements plus chauds pour le soir.

Sécurité

Avec un taux de criminalité très bas, Séoul est l'une des métropoles les plus sûres du monde. On peut se promener dans le centre-ville en toute sécurité, même tard le soir. Profitez-en pour découvrir toutes ses merveilles.

Pour plus d'information, merci de consulter le site web d'ICOM 2004 Séoul, <http://www.icom2004.org>